



Les vieux étangs du Bas-Armagnac

Situé au niveau du partage des eaux des bassins de l'Adour et de la Garonne, le Bas-Armagnac, terroir de « Sables Fauves », est le lieu de naissance d'une multitude de sources et de cours d'eau, découpant le paysage en de nombreux petits bassins versants imbriqués les uns dans les autres.

L'imperméabilité relative du sol dans les bas fonds permet l'établissement de mares là où s'accumulent les eaux pluviales et où seront créés les premiers étangs.

Les vieux étangs : d'hier à aujourd'hui

Au cours du **Haut Moyen-Age**, des retenues ont été construites par **les moines cisterciens***, parfois en cascade sur ces ruisseaux au régime irrégulier. Ces étangs sont généralement de faible superficie : de 0,5 à 2 ha en moyenne et jusqu'à 16 ha pour le plus grand, avec une digue haute de 5 m maximum et une profondeur moyenne de 1,5 m.

Ces étangs servaient de réserves d'eau, de production de poissons, de joncs pour la garniture des chaises, d'énergie hydraulique lorsqu'elles étaient associées à des moulins pour la fabrication de farine.



Jonc des chaisiers
Étang de l'Escoubillon



Moulin et meule de l'étang du Moura



Ces étangs étaient traditionnellement vidangés le deuxième mercredi du Carême ou durant la Semaine Sainte, ce qui permettait de manger du poisson lors des fêtes religieuses.

Vers la fin du **XVIII^{ème} siècle**, des épidémies touchent cette région et motiveront l'assèchement des étangs. Après cette période, il ne subsista qu'une cinquantaine d'étangs (dont l'étang de Perchède) parmi les 206 recensés sur les cartes de Cassini réalisées entre 1760 et 1800.



Bonde de vidange
Étang du Moura



Ancien déversoir bâti
Étang de Tauriac

Au milieu du **XX^{ème} siècle** que de nombreuses retenues d'eau ont ensuite été créées pour l'irrigation des cultures, l'abreuvement du bétail ou pour l'agrément. On dénombre **aujourd'hui** plus de 980 étangs dans le Bas-Armagnac gersois.

La majorité des vieux étangs a **aujourd'hui** disparu (assèchement, abandon, plantations de peupliers) et d'autres ont été profondément modifiés : digues rehaussées, berges reprofilées... L'activité de pisciculture extensive s'est raréfiée par manque de rentabilité, manque d'une filière de vente organisée et d'importants problèmes d'entretien liés notamment à l'érosion des terres et au développement d'espèces invasives (écrevisse de Louisiane, ragondin, jussie, ...).

Depuis le Moyen Age, la création, l'utilisation, la destruction et la reconstruction de ces étangs se sont perpétuées, apportant à cette petite région du Bas-Armagnac un caractère de « zone humide ». Des écosystèmes spécifiques ont pu s'y développer avec une continuité dans la **multifonctionnalité de leur usage** en lien avec le maintien de pratiques et de techniques traditionnelles.

* **Les moines cisterciens** dépendent de l'ordre de Cîteaux, ordre monastique chrétien réformé, dont l'origine remonte à la fondation de l'abbaye de Cîteaux par Robert de Molesme en 1098. Moines bâtisseurs, ils ont de grandes connaissances de l'hydraulique et de la mise en valeur des terres.





Exemple de l'étang communal de Perchède



« Lou pesqué » est un vieil étang du XVIII^{ème} siècle et sa particularité est de n'avoir jamais été modifié au fil du temps, ni au niveau de sa configuration, ni au niveau des usages. Seule la date de pêche a changé avec une vidange qui a lieu en automne. La pisciculture extensive y est pratiquée comme autrefois et la commune donne encore 500 g de poisson par foyer lors de la pêche annuelle. Cette activité a aujourd'hui une valeur traditionnelle et culturelle à laquelle les habitants de cette petite commune armagnacaise sont très attachés car la pêche de l'étang leur permet de partager un moment de convivialité et de festivités.



Etang de Perchede sur la carte de Cassini réalisée entre 1779 et 1815



Journée de pêche à Perchede

Valorisation pédagogique du Pesqué

Afin de valoriser l'étang communal et ses boisements riverains, la commune de Perchede a mené une initiative exemplaire en matière de sensibilisation, à travers une approche multi-partenariale pour l'aménagement du « Sentier nature du Pesqué », associé à un programme annuel d'animations.

14 panneaux pédagogiques sur différents thèmes (faune, flore, histoire des vieux étangs, pisciculture, rôle des zones humides, les vieux arbres...) ainsi que 20 bornes descriptives des « Essences d'arbres et d'arbustes de Pays » sont répartis sur 3 parcours.

L'ADASEA a accompagné la commune dans la coordination de ce projet et dans la réalisation de panneaux. Le site bénéficie par ailleurs des conseils et du suivi de la CATZH depuis 2005.



Découvrez le sentier Nature du Pesqué

LA PECHE A L'ETANGAvril 1921

« La pêche la plus réputée du pays se fait à l'étang de Perchede, petite commune riche de sa pièce d'eau, du bois qui la flanque, des prés que le trop plein de la nappe arrose. Elle a lieu depuis des siècles, le second mercredi du carême. Par exception, on la reporte à la semaine Sainte, lorsque de grandes pluies se mettent à tomber ce jour là. La date habituelle a été fixée une fois pour toutes au Moyen Age. Le seigneur du lieu, touché par la misère de ses vilains, leur fit don de l'étang et du bois, afin qu'ils puissent se chauffer en hiver et manger du poisson en carême. L'hiver qui suivit cette largesse, une première distribution de bois et de poisson par foyer fut faite, celle du bois à la fin de décembre. [...] Une seule chose est restée immuable, ce que la nature impose, en dehors de l'homme ou malgré lui, la manière de pêcher l'étang. On le vide entièrement, aujourd'hui comme autrefois. [...] »

(« Chez nous en Gascogne », Joseph de Pesquidoux, 1991).

La préservation de ces vieux étangs et de leur biotope est étroitement liée aux différents usages qui conditionnent leur bon état de conservation : irrigation, pisciculture extensive, abreuvement du bétail, agrément, pêche à la ligne, chasse, tourisme.

Leur utilisation garantie une gestion régulière de ces milieux bien particuliers, en évitant leur fermeture et l'appauvrissement de la biodiversité.